

## VII FESTIVAL DE CINEMA AFRICAIN DE TARIFA

### II forum de coproduction cinématographique hispano-africaine *África Produce* et Fonds de soutien à la coproduction

### APPEL A CANDIDATURES

ORGANISÉ PAR :



PROMU PAR :



## **PREMIER.- BUT ET DÉLAI DE L'APPEL A CANDIDATURES**

*África Produce* est un forum entre cinéastes africains subsahariennes et producteurs et responsables de programmation et de coproduction de chaînes de télévision espagnoles qui a pour but la présentation de projets africains de long-métrages de fiction et de documentaire sur le marché espagnol de coproduction.

Le Centre de Divulgateur Culturelle du Detroit, AL TARAB, lance un appel à candidatures aux cinéastes africains pour qu'ils présentent leurs projets de long-métrages de fiction et de documentaires<sup>1</sup> au II Forum de coproduction cinématographique hispano-africaine *África Produce*.

*África Produce* a lieu dans le cadre du Festival de Cinéma Africain de Tarifa (FCAT) et est soutenu par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

Tous les projets devront être envoyés par e-mail avant le 15 janvier 2010 à :  
carlos@fcat.es

## **DEUXIÈME.- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Tous les cinéastes africains ou sociétés de production cinématographique qui peuvent démontrer qu'ils/elles remplissent les conditions suivantes avant la fin du délai de présentation des candidatures, pourront se présenter:

Cinéastes (scénaristes, producteurs, réalisateurs)

- Posséder un passeport émis par un pays africain subsaharien
- Être majeur

Sociétés de production

- Toutes les sociétés de production cinématographique légalement constituées dans un pays africain ainsi que les sociétés de production de l'Union Européenne ou ayant un projet de cinéma africain subsaharien en cours de préparation et dont ils sont les titulaires ou les cessionnaires.

Tous les participants devront prouver qu'ils sont les propriétaires ou les cessionnaires des droits de l'œuvre qu'ils présenteront au Forum.

---

<sup>1</sup> En ce qui concerne les documentaires, les œuvres présentées devront avoir une durée de plus de 50 minutes, et les long-métrages, plus de 60 minutes.

## TROISIEME.- CONDITIONS DES PROJETS PRÉSENTÉS

Les projets présentés devront inclure : (voir de même la fiche d'inscription en Annexe ou sur [www.fcat.es](http://www.fcat.es) )

1. Titre
2. Synopsis
3. Scénario (en français, anglais ou espagnol)
4. Genre
5. Durée estimée
6. Format de tournage
7. Certificat du registre de propriété intellectuelle
8. Certificat de titulariat des droits de l'œuvre
9. Budget estimé
10. Biofilmographie du scénariste, réalisateur, producteur...
11. Coordonnées (e-mail, téléphone, adresse postale)

On pourra de même inclure des lettres de motivation, une déclaration d'intentions, un traitement, un plan de financement, un calendrier de production, des lettres de soutien, des permis, un rapport sur le cours de la production, une listes de œuvres précédentes, etc.

Aucune copie de scénario ne sera rendue à l'expéditeur.

La réception des projets ne signifie aucun engagement de la part de l'organisation.

L'envoi d'un projet implique que l'auteur ou le titulaire permet sa distribution parmi les membres du Comité de Sélection afin d'évaluer le dit projet pour sa participation au Forum.

## QUATRIEME.- COMITÉ et CRITÈRES DE SÉLECTION

Le Comité de Sélection sera formé par des représentants choisis par Al-Tarab.

Le Comité de Sélection, se basera sur les critères suivants pour évaluer les projets :

### **Critères artistiques** (maximum de 60 points)

- Originalité et qualité artistique basée sur :
  - L'évaluation des personnages
  - L'évaluation des dialogues
  - L'évaluation de l'argument
  - Opportunité / importance

### **Critères de possibilités de coproduction<sup>2</sup> (maximum de 40 points)**

- Possibilité d'un tournage partiel en Espagne
- Possibilité de participation de comédiens espagnols
- Possibilité de participation de techniciens espagnols
- Trajectoire du cinéaste (réalisateur – scénariste – producteur)
- Financement en partie assuré
- Existence d'un producteur du pays d'origine et/ou européen
- Qualité du dossier présenté

La sélection des projets sera communiquée aux expéditeurs avant le 15 février 2010 et sera publiée sur la page web du Festival.

La décision du Comité sera sans appel.

## **CINQUIEME.- PROJETS SELECTIONNES**

Le Comité de Sélection choisira un maximum de six projets qui participeront à *África Produce* et qui présenteront leurs projets aux producteurs et aux responsables de programmation des chaînes de télévision qui participeront.

Al Tarab prendra en charge les frais suivants en ce qui concerne les projets choisis :

- Traduction du projet en espagnol (une copie du projet traduit sera remise à l'expéditeur qui sera libre de son usage une fois terminé les rencontres *África Produce*).
- Un billet d'avion (aller et retour) pour participer personnellement au Forum et les transferts Tarifa aéroport.
- Hébergement à Tarifa pendant la durée du forum *África Produce*.
- Frais de manutention suivant le critère du Festival pendant la durée du Forum *África Produce*.
- Publication dans le catalogue du Festival, la web, les newsletters et autre matériel promotionnel de tout type d'informations concernant le forum.
- Certificat de sélection et de participation.

Les expéditeurs - auteurs des projets sélectionnés s'engagent à mentionner leur participation à *África Produce* et au Festival de Cinéma Africain de Tarifa dans toute circulation ultérieure du projet.

---

<sup>2</sup> AL TARAB croit que sélectionner des projets non seulement d'après leur qualité artistique, mais aussi suivant les caractéristiques qui puissent intéresser un producteur espagnol et faciliter l'obtention d'aides officielles en Espagne, d'après la loi en vigueur, est un critère qui bénéficie toutes les parties concernées.

## **SIXIEME.- FOND DE STIMULATION A LA COPRODUCTION**

L'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement a confirmé le renouvellement du Fonds de Soutien à la Coproduction inauguré l'année dernière.

Deus des six projets présentés à *África Produce* pourront bénéficier de ce soutien.

Le Fonds offre une aide dans le but de couvrir les frais réalisés par le producteur espagnol pendant la phase de développement du projet.

Pour accéder à ce soutien, le producteur espagnol et le titulaire des droits du projet sélectionné devront signer un contrat de coproduction ou de développement dans les 12 mois suivant le forum.

Les conditions du Fonds seront l'objet d'un règlement à part.

## Annexe I

### 'II forum de coproduction hispano-africaine *África Produce*'

#### Formulaire d'inscription

Nous vous prions de lire les règlements et conditions de participation de *África Produce* avant de remplir ce formulaire.

Prénom :

Nom de famille :

Date de naissance :

Nationalité :

N° de passeport / Carte d'identité :

Adresse complète :

Téléphone (avec le code du pays) :

E-mail:

Titulaire du projet :

Genre : --

Synopsis :

Format de tournage : --

Durée :

Registre de propriété intellectuelle :

Pays

Organisme

N°

Budget estimé (Euros)

Je déclare être le propriétaire ou cessionnaire des droits de l'œuvre présentée :

Je déclare avoir lu, rempli et accepté les règlements et conditions de participation :